

Pour ce dernier billet de l'année, avant une pause bien méritée, je pensais faire preuve de l'esprit pacifique attaché à cette période de Noël.

Cela me donne l'opportunité d'évoquer l'inauguration d'un monument qui aurait pu le symboliser dans le Nord-Pas de Calais (Cf. [20 minutes](#)). Il est dédié à la fraternisation des soldats français et allemands en 1914. Mais autant un combattant peut respecter son adversaire ayant les mêmes valeurs, pour autant pourrions-nous fraterniser ... avec un combattant salafiste ? Je ne le crois pas. Dans ce cas, était-il bien opportun de mettre l'onction présidentielle à cet acte qui peut aussi être interprété comme une désobéissance aux ordres de l'Etat et d'un gouvernement en guerre ?

En cette veille de Noël, ma réflexion est donc bien loin de toute sérénité pacifique.

La guerre contre daech

La guerre contre daech montre chaque jour son incohérence. Après plus de quatre ans de conflit, le Conseil de sécurité des Nations unies vient de voter la sortie de crise en Syrie avec la préparation d'élections dans 18 mois. daech est donc vaincu comme les autres forces islamistes et permettra sans aucun doute cette paix tant souhaitée.

Certes, une coalition d'Etats musulmans vient de se constituer. La Russie, les Etats-Unis et quelques Etats européens combattent physiquement daech qui est semble-t-il frappé lourdement et perdrait du terrain. La France assume son engagement mais elle paraît bien démunie dans ses capacités militaires. Le non-choix de construire un second porte-avions en 2007 nous impose de voir nos avions hébergés sur un porte-avions américains tant que le Charles-de-Gaulle sera en « révision », donc indisponible pendant dix-huit mois.

La France a inventé en effet la guerre à mi-temps et la stratégie du « coucou » grâce aux incohérences politiciennes.

Un porte-avion mettant dix ans pour être construit en moyenne, et la nécessité Un second porte-avions aurait dû validée par l'un des candidats dès les élections de 2007 lorsque cela avait été débattu. Il s'agit bien d'assurer la permanence et la crédibilité de notre armée, donc celle du pouvoir politique en temps de guerre.

De la propagande et des images

Quant à la propagande de daech, les outrages médiatiques ont suscité une réaction inappropriée de Marine Le Pen qui a diffusé par tweet des images non floutées d'exécution. Cela a entraîné une action de justice. J'ai téléchargé une vidéo de onze minutes l'égorgement de dizaines de soldats syriens. Elle était libre d'accès et diffusable.

Presque tous les soirs, à des heures de grande écoute, je vois des séries américaines ou françaises où des corps sans floutage sont sur la table de médecins légistes, « disséqués » plus ou moins précisément, où l'on voit des personnes assassinées de manière de plus en plus réalistes ce qui ne se limite pas à l'impact d'une balle, des scènes certes de cinéma.

Se pose néanmoins la problématique de la place de l'image violente dans notre espace démocratique et de la banalisation de l'horreur visuelle malgré des cris d'orfraie bien opportunistes. Je comprends le respect dû aux victimes mais j'ai bien l'impression qu'elle reste sélective. Avez-vous vu le clip de contre-propagande du ministère de l'intérieur (Cf. [vidéo](#) du ministère de l'intérieur) ? Est-il moins violent que les images rediffusées par Marine Le Pen ? Certes, elle est une responsable politique et de surcroît d'extrême-droite.

Soyons cohérents. Les images de violence concernant l'assassinat d'individus doivent être interdites au nom de la morale et du respect dû aux victimes. Cela est bien, encore faut-il qu'il n'y ait pas deux poids deux mesures même si le dérapage de Marine Le Pen montre un manque de discernement. Cependant, si cela n'avait pas été exploité, cela aurait été une image comme « une autre » de la violence qui circule sur internet ou dans les médias.

La France anxieuse

Autre sujet de cette fin d'année, dans le droit fil de la guerre en Syrie, est cette sécurisation nécessaire de nos établissements scolaires et de nos gares. La prise de conscience sera longue lorsque j'entends les commentaires. Cela serait « anxieuse », terme qui revient souvent dans les médias.

Je répondrai : réapprenez ce qu'est la sécurité, la vigilance et la menace sera affaiblie par votre engagement de citoyen responsable. Certes, la menace ne sera pas écartée mais ces attaques n'en perdront pas moins l'effet stratégique recherché par daech au niveau de la collectivité nationale. Il faudra aussi accepter les attaques sur les civils, certes d'un grand impact pour les familles, et sur les forces armées et de sécurité qui mériteront le soutien de la Nation. A vous de leur montrer par un « Joyeux Noël » et un sourire que vous les soutenez.

Enfin, toujours en relation avec la guerre contre daech, plus indirectement, l'Europe des 28 s'avère incapable d'accueillir les réfugiés avec l'échec de leur relocalisation, des « hot spots » de triage et du double jeu de la Turquie aussi bien sur ce point que sur celui du trafic de pétrole avec daech. L'année 2016 sera difficile.

La France sans autorité ?

Quant à la capacité du gouvernement à faire face à la menace, comment ne pas constater que son autorité est illusoire ? Les clandestins de Calais prennent de l'assurance et osent attaquer la zone de transit vers le Royaume-Uni, montrant l'incapacité de l'Etat à faire appliquer sa loi. Il est vrai que condamné par la justice, il installe des logements dits provisoires (!). Comme je l'écrivais, il y a quelques semaines (Cf. Mon billet du [18 octobre 2015 « De la violence et de l'incapacité de l'Etat à faire face »](#)), une ville de clandestins est en train de naître.

De même, les élections régionales favorisées par des règles dérogeant aux règles communes ont conduit la Corse à installer au pouvoir les indépendantistes corses qui, bafouant la constitution de la République, s'expriment en corse et contestent l'autorité de l'Etat et la France.

Quel silence de nos gouvernants aujourd'hui face à cette situation à laquelle ils avaient

échappé à la différence des présidences précédentes ! Quelle collusion entretenue depuis les gouvernements précédents ! Ne sont-ils pas devenus les fossoyeurs de la France une et indivisible telle qu'elle est évoquée dans l'article premier de la Constitution ? (Cf. Mes billets du dimanche 8 septembre 2013, « [Combattre l'insécurité sur le territoire national](#) » et du dimanche 11 mai 2014, « [Un autre regard sur les insurrections](#) »).

L'année 2016 ne s'annonce donc pas bien mais restons optimistes.

En espérant que cette période de fin décembre soit effectivement celle d'une trêve de la violence, je vous souhaite conformément à nos traditions un Joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année. Rendez-vous janvier 2016.